



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°467 DU 24 AU 30 MARS 2025

0. INTRODUCTION

Le bulletin met en évidence une situation critique des droits de l'homme et de la sécurité au Burundi, caractérisée par de nombreuses violations : 7 personnes ont perdu la vie, dont 3 retrouvées mortes y compris un nouveau-né et 4 tuées dont 2 tuées lors des entraînements paramilitaires des Imbonerakure en province Cibitoke et un nouveau-né. De plus, 3 personnes ont été enlevées, 5 victimes de violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) dont une violée par son fils, et 2 personnes arrêtées arbitrai-

rement.

Ainsi ce bulletin prend en compte les droits civils et politiques ; les droits socio-économiques et culturels ; le contexte politique, sécuritaire, gouvernance et humanitaire.

Des Imbonerakure, des policiers et des administratifs sont accusés d'être les principaux présumés auteurs de ces violations des droits humains.

LES GRANDS TITRES

I. CONTEXTE

II. DROITS CIVILS ET POLITIQUES

III. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

CONTENU

<i>I. CONTEXTE</i>	4
<i>I.1. CONTEXTE POLITIQUE</i>	4
<i>I.2. CONTEXTE SECURITAIRE</i>	5
<i>I.3. CONTEXTE GOUVERNANCE</i>	8
<i>I.4. CONTEXTE HUMANITAIRE</i>	9
<i>II. DROITS CIVILS ET POLITIQUES</i>	9
<i>II.1. DROIT A LA VIE</i>	9
<i>II.1.1. Des personnes tuées suite au règlement de compte</i>	9
<i>II.1.2. Des corps sans vie retrouvés</i>	10
<i>II.1.3. Enlèvements et/ou disparitions forcées</i>	11
<i>II.2. INTEGRITE PHYSIQUE ET/OU MENTALE</i>	12
<i>II.2.1. Des personnes arrêtées arbitrairement</i>	12
<i>II.2.2. Viols</i>	12
<i>III. DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS</i>	13
<i>III.1. DROIT DU TRAVAIL</i>	13
<i>III.2. DROIT À L'ÉDUCATION</i>	14
<i>III.3. DROIT À LA SANTÉ</i>	14
<i>IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i>	15

SIGLES ET ABREVIATIONS

API	: <i>Appui à la protection des institutions</i>
CNDD FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Force pour la Défense de la Démocratie</i>
CNL	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
DCE	: <i>Directeur Communal de l'Enseignement</i>
DPEA	: <i>Direction Province de l'Elevage et de l'Agriculture</i>
ECOFO	: <i>École Fondamentale</i>
FARDC	: <i>Forces Armées de la République Démocratique du Congo</i>
FDLR	: <i>Forces démocratiques de libération du Rwanda</i>
FDNB	: <i>Force de Défense Nationale du Burundi</i>
FOMI	: <i>Fertilisants Organo-Minéraux</i>
HCR	: <i>Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés</i>
M23	: <i>Mouvement du 23 mars</i>
MSD	: <i>Mouvement pour la solidarité et la démocratie</i>
RDC	: <i>République démocratique du Congo</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>
UPRONA	: <i>Union pour le Progrès National</i>

I. CONTEXTE

I.1. CONTEXTE POLITIQUE

Réunion du parti UPRONA en commune Mishiha, province Cankuzo

Le 23 mars 2025, le parti UPRONA a tenu une réunion à la commune Mishiha, dans la province de Cankuzo. Léopold Hakizimana, représentant communal du parti, a présidé la réunion qui s'est déroulée sur la colline Mugeru. Dans son discours, il a invité les membres du parti Rwagasore à voter pour l'UPRONA, plutôt que de laisser le parti CNDD-FDD dominer. Il les a également exhortés à résister à l'intimidation des jeunes du parti au pouvoir, en rappelant que le pays appartient à tous, comme l'a dit le Prince Louis Rwagasore, héros de l'indépendance.

Sensibilisation pour les élections prochaines en province Ruyigi

Des efforts significatifs en préparation des élections à venir ont été constatés dans la province de Ruyigi :

Dans la commune de Gisuru, le 25 mars 2025, sur la colline Ruyaga, Thérence Ndikumana, secrétaire communal du parti CNDD-FDD, a rencontré les membres. Au cours de son discours, il a rappelé aux militants la date importante des élections programmées pour le mois de juin de cette année. Il leur a demandé de se lever très tôt ce jour-là pour s'assurer que tout le monde ait terminé de voter avant 10 heures afin de pouvoir ensuite se consacrer à d'autres activités. De plus, il a insisté sur le fait qu'une contribution de 5 kg de maïs par ménage est nécessaire, destinée à la production d'une boisson de maïs pour la journée de démonstration de force prévue le 12 avril 2025 dans la commune de Kinyinya.

Les habitants de la nouvelle commune de Gisuru expriment leur mécontentement face au retour au monopartisme, car dans cette commune, unie par les anciennes communes de Gisuru, Kinyinya et Nyabitsinda, seul le parti CNDD-FDD se présentera aux élections de 2025.

Dans la commune et province de Ruyigi, le 27 mars 2025, une réunion des membres du parti CNDD-FDD s'est tenue à Rusengo, chef-lieu de la zone.

Selon des sources locales, plusieurs personnalités étaient présentes, notamment Gérard Barutwanayo, secrétaire provincial du parti dans la province de Buhumuza, Shabani Nimubona, responsable provincial de la ligue des jeunes du CNDD-FDD et chef de la zone Cumba de la commune de Musinga, ainsi que Fiacre Nkunuzimana, secrétaire communal du parti CNDD-FDD à Ruyigi et d'autres dirigeants du parti au niveau zonal et collinaire.

Pour forcer la population à se rassembler, le marché de Rusengo est resté fermé depuis le matin jusqu'à 04 heures du soir, et toutes les entrées du marché étaient surveillées par des Imbonerakure, qui intimidaient ou agressaient quiconque tentait de s'approcher du lieu.

Lors de cette réunion, tous les intervenants ont incité la population à choisir le CNDD-FDD pour les prochaines élections. Le coordinateur provincial des Imbonerakure, dans un discours étendu, a évoqué les divers conflits inter-ethniques depuis l'indépendance afin de démontrer à l'auditoire présent que seul le parti CNDD-FDD peut assurer la sécurité des Burundais. Il a exhorté tous les responsables des Imbonerakure des sous-collines à transformer tous les enfants du primaire en "ibiswi vy'inkona" et à les former pour qu'ils deviennent de véritables Imbonerakure prêts à défendre la nation.

Les activités se sont clôturées par une prière pour la paix dans la région des Grands Lacs, comme recommandé par les évêques catholiques du Rwanda, du Burundi et de la RDC lors de leur récente rencontre en Tanzanie. C'était également le dernier jeudi du mois, un jour de prière pour le CNDD-FDD.

Mobilisation des femmes pour les élections prochaines en commune Kigamba, province Cankuzo

Le 23 mars 2025, une réunion des femmes du parti CNDD-FDD s'est tenue dans la zone et commune Kigamba, province Cankuzo. La représentante des ligues des femmes provinciales a présidé cette rencontre, qui a permis de discuter des enjeux liés à la mobilisation des femmes en vue des élections à venir, ainsi que d'autres problématiques sociales et

politiques. L'occasion a également été saisie pour distribuer des cartes d'assurance maladie aux personnes vulnérables, dans le cadre d'un programme lancé après une prière organisée par le parti au pouvoir.

Visite du Secrétaire général du parti CNDD-FDD en province Makamba

Le Secrétaire général du parti CNDD-FDD, Révérien Ndikuriyo, a effectué son retour public à Makamba le 24 mars 2025, après avoir passé trois semaines malade, situation qu'il attribue à la fatigue résultant de ses nombreuses tournées dans les localités du pays. Cette arrivée, annoncée de manière soudaine, a suscité une importante mobilisation le long des routes reliant les provinces de Gitega, Rutana et Makamba. Les établissements scolaires et les services publics ont été suspendus pour permettre aux citoyens de lui faire un accueil chaleureux, sous l'instigation des Imbonerakure.

Dans son discours prononcé dans son stade privé, il a partagé que ses pensées lui revenaient comme des souvenirs en rêve alors qu'il était encore malade. Il a abordé le comportement des Imbonerakure, la guerre en RDC, ainsi que les obstacles rencontrés dans son initiative sportive, le Nkurunziza Cup. En affirmant qu'il continuera son projet malgré les résistances, il a exhorté la population à s'engager pour l'édition prévue le 28 juin prochain.

Cependant, cette pression pour la mobilisation a provoqué des critiques, en raison de la fermeture des écoles et de l'interruption des activités publiques. Des observateurs pointent du doigt une utilisation des institutions à des fins partisans.

1.2. CONTEXTE SECURITAIRE

Des Imbonerakure mènent des rondes nocturnes à Butaganzwa, province de Ruyigi, pour réveiller les habitants chez eux vers minuit

Le 29 mars 2025, vers minuit, sur la colline Maramvya, dans la zone Rugongo au sein de la commune Butaganzwa, un groupe de jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD, comprenant Déo Hategekimana, surnommé Gasongo, responsable zonal des Imbonerakure de la zone Rugongo, ainsi que Thacien Bizimana, Jérémie, Rénovât et Alexis, se sont rassemblés sur cette colline pendant la nuit.

Emission publique des porte-paroles des institutions publiques à Rumonge

En date du 28 mars 2025, Rosine Gatoni, représentant le président burundais Évariste Ndayishimiye, a blâmé le Rwanda d'entraver la réouverture des frontières entre les deux nations. Elle a formulé ces accusations au cours d'une émission diffusée en province Rumonge, en réponse à une question d'un journaliste s'interrogeant sur le calendrier de cette réouverture.

Gatoni a affirmé que le Rwanda héberge le commandement du groupe rebelle Red-Tabara, désigné comme responsable d'une tentative de coup d'État échoué en 2015 au Burundi. Selon elle, ce groupe, déclaré terroriste par les autorités burundaises, reçoit le soutien et l'hébergement du Rwanda. Elle a indiqué que la frontière ne pourrait être rouverte qu'après que les responsables de ce groupe auront été remis aux autorités burundaises, une condition qu'elle juge cruciale pour assurer la sécurité de la région.

En mars 2025, des délégations des deux nations ont dialogué pour établir les modalités de la réouverture des frontières. Toutefois, les récentes déclarations du président Ndayishimiye sur la BBC ont alimenté des doutes concernant la possibilité d'un dénouement favorable à ces négociations. La tension demeure, alors que le Burundi attend de voir si le Rwanda sera en mesure de répondre aux inquiétudes de son voisin avant d'accepter la réouverture des frontières.

Les relations entre le Burundi et le Rwanda sont restées tendues depuis plusieurs années, exacerbées par des accusations réciproques de soutien à des

Ces jeunes ont parcouru tous les ménages où se trouvaient des hommes et les ont réveillés en annonçant qu'ils recherchaient ceux qui boycotteraient les travaux communautaires prévus le lendemain sur cette colline, qu'ils considèrent comme un bastion des partis d'opposition, notamment le parti CNL.

Les habitants de cette colline perçoivent cela comme une manœuvre d'intimidation et condamnent le comportement de ces jeunes. Ils sollicitent l'administration pour qu'elle prenne des mesures

contre ces Imbonerakure, affirmant que cela constitue une atteinte à leurs droits.

Dans cette région, les jeunes Imbonerakure effectuent des rondes nocturnes et visitent les domiciles des membres des partis d'opposition, en particulier ceux du CNL. « Si vous ne votez pas pour le CNDD-FDD lors des prochaines élections, vous serez envoyés là où vos frères ont été envoyés en 2015 », menacent ces jeunes Imbonerakure envers les membres de l'opposition.

Il est évident que les activités du parti au pouvoir ont considérablement augmenté dans presque toutes les communes de la province Ruyigi à l'approche des élections. Ces activités politiques sont souvent accompagnées d'actes d'intimidation envers les membres des partis d'opposition, y compris des patrouilles nocturnes.

Deux orpailleurs tués lors de l'entraînement militaire des Imbonerakure en province Cibitoke

En date du 25 mars 2025, un exercice militaire des Imbonerakure a pris une tournure tragique dans la province de Cibitoke, entraînant le décès de deux orpailleurs, Gaspard Bazovayo, âgé de 29 ans, originaire de la colline Ruhororo dans la commune de Rugombo, et Pascal Nsengiyumva, âgé de 32 ans, venant de la colline Gisaba, zone de Buhindo dans la commune de Murwi. Cet incident a également blessé Tanga, âgé de 30 ans, de la colline Kiramira dans la commune de Rugombo, Thomas Sindakira, âgé de 28 ans, de la colline Mushanga, zone de Buhindo, dans la commune de Murwi, et Ndizeye, âgé de 29 ans, de la colline Rusororo dans la commune de Rugombo, province de Cibitoke. Ce drame, survenu près du champ de tir de Cishemere, suscite de fortes inquiétudes concernant la militarisation des jeunes du parti au pouvoir ainsi que la sécurité des civils.

Vers 16 heures, des orpailleurs sur un site aurifère voisin du champ de tir ont été atteints mortellement par des balles perdues et des éclats d'obus, lors d'un exercice paramilitaire des Imbonerakure. Des témoins rapportent que ces manœuvres militaires comprenaient des tirs d'armes lourdes et légères, engendrant une immense panique parmi la population locale. Les Imbonerakure étaient assistés par des membres de la FDNB ainsi que des combattants des FDLR.

Selon une source de sécurité, ces formations auraient pour but de préparer les jeunes à une éventuelle participation aux côtés des FARDC dans les combats contre les rebelles du M23. Face à la montée de l'inquiétude, les résidents exigent la cessation immédiate de ces entraînements militaires près des zones résidentielles, des lieux de travail et des points de transit pour les réfugiés congolais.

Le chef du 112^{ème} bataillon basé au camp de Cibitoke a confirmé le décès des deux orpailleurs, qualifiant l'événement d'un acte isolé. Il a déclaré que des messages de prévention étaient régulièrement diffusés pour éloigner les civils lors des tirs. Néanmoins, il a rejeté toute implication des Imbonerakure, allant à l'encontre des témoignages concordants et des confessions de certains jeunes du mouvement.

Cet événement tragique fait partie d'une série d'accidents similaires. En moins de six mois, huit personnes, dont six enfants, ont trouvé la mort aux abords du champ de tir de Cishemere, en raison d'engins explosifs non désamorçés. L'opinion publique s'interroge sur la sécurité des populations civiles face à ces exercices militaires répétés ainsi que sur l'engagement croissant des jeunes du parti au pouvoir dans des opérations militaires.

Mobilisation inquiétante des jeunes Imbonerakure et d'anciens combattants à Cibitoke pour une préparation d'une intervention en RDC

Des nouvelles préoccupantes signalent une mobilisation de jeunes Imbonerakure ainsi que d'anciens combattants du parti CNDD-FDD à la permanence de ce dernier à Cibitoke, province Cibitoke. Ces personnes, provenant de plusieurs régions, soulèvent des inquiétudes considérables quant à leurs buts et à l'engagement du parti au pouvoir dans des actions pouvant troubler l'ordre public.

D'après des sources internes, ces jeunes seraient en préparation pour intervenir en République démocratique du Congo afin d'occuper des zones minières et des terres agricoles, tout en fournissant un soutien aux forces burundaises contre les rebelles du RED TABARA et d'autres groupes armés. Le financement de ces initiatives serait pris en charge par le CNDD-FDD, chaque commune devant pourvoir aux membres envoyés. Seuls les combattants de la commune de Ntakangwa, située à Bujumbura,

bénéficieraient d'une rémunération monétaire.

Les individus sont hébergés dans un bâtiment en construction du CNDD-FDD à Cibitoke et reçoivent une logistique fournie par des véhicules du gouverneur et de l'administrateur de Rugombo (nourriture, transport). Ils attendent des uniformes et des armes, et des entraînements militaires se déroulent fréquemment, surtout la nuit. Des distributions de riz et de haricots sont également programmées pour leurs familles.

Les actions de ces jeunes, incluant des entraînements nocturnes et des exercices de course accompagnés de chants menaçants envers l'opposition, l'ethnie tutsi et les autorités rwandaises, provoquent une forte inquiétude parmi les habitants de Cibitoke. La population redoute pour sa sécurité et exige l'interruption immédiate de ces activités, affirmant que la sécurité devrait être assurée par les forces officielles et non par des civils ou un parti politique.

Formation militaire des jeunes Imbonerakure issus des démobilisés de l'ex-rébellion du mouvement CNDD-FDD en province de Burunga

Au camp de Mabanda, situé dans la province de Burunga, une session de formation militaire est organisée pour les jeunes Imbonerakure issus des démobilisés de l'ancienne rébellion du mouvement CNDD-FDD. Environ 50 individus représentant les démobilisés répartis dans toutes les zones de la province de Burunga ont été recrutés.

Tous ne participent pas aux activités de formation militaire en raison de leur âge, mais ils apparaissent comme jeunes dans les documents officiels, sauf pour ceux qui le souhaitent, qui rejoignent les autres après les séances de tirs ou de manipulation d'armes. Beaucoup se demandent alors pourquoi seuls les démobilisés de l'ex-rébellion et les jeunes Imbonerakure ont été sélectionnés. Ces derniers ont été choisis en raison d'une personne par zone dans les cinq provinces du nouveau découpage, afin de passer trois mois sous la supervision d'instructeurs avant d'être affectés à divers camps militaires du pays. En réalité, cette formation se déroule actuellement au camp de Mabanda.

Un pont dangereux qui inquiète les habitants en province Makamba

Les habitants des quartiers Mukenke et de la colline Kirama, en province de Makamba, sont inquiets face à la fréquence des accidents sur le pont qui enjambe la rivière Kirama. Depuis sa construction, deux personnes ont perdu la vie, dont une il y a deux semaines, et un incident récent a laissé un usager gravement blessé.

Ce pont, essentiel pour la communauté, est emprunté quotidiennement par des malades, des élèves, des commerçants, des agriculteurs et des sportifs. Les habitants soulignent la dangerosité de la situation, qui les oblige à prendre des risques pour accéder aux services essentiels.

L'administration communale de Makamba reconnaît le problème, mais explique que le retard dans la sécurisation du pont est dû à un manque de matériaux appropriés. Les responsables locaux promettent d'explorer des financements pour une solution durable, tandis que les habitants pressent l'administration et le gouvernement d'intervenir rapidement pour prévenir de nouveaux incidents tragiques.

Des solutions techniques telles qu'un pont en béton armé, un pont suspendu en acier ou une passerelle temporaire en bois renforcé pourraient être envisagées pour garantir la sécurité des usagers.

Des exercices paramilitaires des Imbonerakure pour démonstration de force en commune Nyabitsinda, province Ruyigi

En date du 29 mars 2025, sur la colline Nyagahanda, dans la zone et la commune Nyabitsinda, province de Ruyigi, des activités du CNDD-FDD ont eu lieu, auxquelles ont participé des jeunes du parti CNDD-FDD, les Imbonerakure, arrivés de toutes les collines de la zone Nyabitsinda pour des travaux communautaires. Des activités paramilitaires ont été organisées pour s'entraîner et se préparer aux exercices de démonstration de force du parti CNDD-FDD prévus pour le 12 avril 2025 dans la commune de Kinyinya.

Préparatifs à l'activité de démonstration de force prévue pour le 12 avril 2025, en commune Kinyinya, province Ruyigi

Le 26 mars 2025, dans les collines de Gatare et Gasenyi, située dans la zone de Muhwazi, dans la commune de Nyabitsinda, province de Ruyigi, le parti CNDD-FDD a organisé une réunion zonale afin de rappeler aux militants de la région les principes de l'idéologie du parti CNDD-FDD et de les encourager à participer à certaines activités pour

I.3. CONTEXTE GOUVERNANCE

La fin du Ramadan gâchée par la flambée des prix en province Cibitoke

En date du 30 mars 2025, alors que les musulmans de Cibitoke célèbrent l'Eïd-el-Fitr, marquant la fin du Ramadan, la joie a été ternie par une flambée généralisée des prix des produits de première nécessité. Cette hausse, qui touche toutes les denrées alimentaires essentielles, plonge les ménages dans une situation de précarité et suscite l'inquiétude générale.

Depuis un mois, les prix des denrées alimentaires ont connu une augmentation vertigineuse. Le riz, aliment de base, a vu son prix passer de 4 500 à 5 500 Fbu pour la qualité moyenne, et de 5 000 à 6 500 Fbu pour la première qualité. Le haricot, autre aliment essentiel, a également subi une forte hausse, passant de 3 200 à 4 300 Fbu pour la qualité moyenne, et de 4 000 à 6 000 Fbu pour la première qualité. La viande, la farine de maïs et de manioc, les pommes de terre et même les vêtements de seconde main ont également vu leur prix monté.

Cette flambée des prix intervient dans un contexte de pénurie persistante de carburant, qui complique le transport des marchandises et contribue à l'augmentation des coûts. Les habitants dénoncent également l'impact de la récente ordonnance du ministère du commerce fixant les prix des produits de première nécessité, qui, selon eux, n'a fait qu'aggraver la situation.

Face à la colère de la population, le gouverneur de Cibitoke, Carême Bizoza, met en garde contre les pratiques spéculatives de certains commerçants et annonce la mise en place d'une commission chargée de réguler les prix. Il appelle également à des mesures urgentes pour faciliter l'importation et la cir-

renforcer le parti. Cet événement a également servi à inciter les Bagumyabanga à s'engager dans l'activité de démonstration de force prévue pour le 12 avril 2025 à Kinyinya. Ce même jour, Adelin Nzahabonayo, le secrétaire zonal, a exhorté les Bagumyabanga à veiller à ce que leurs enfants soient scolarisés jusqu'à l'université, afin de disposer d'une jeunesse instruite qui pourrait émerger comme de futurs leaders.

culution des marchandises afin d'atténuer la pression sur le marché local.

En attendant des solutions concrètes, les habitants de Cibitoke célèbrent la fin du Ramadan dans un climat de précarité et d'incertitude économique. Ils appellent à une action rapide et efficace pour stabiliser les prix et garantir l'accès aux produits de première nécessité.

Réunion dirigée par le ministre Martin Niteretse, au chef-lieu de la province Cankuzo

Le 26 mars 2025, dans la salle de la province située à Cankuzo, une réunion a été animée par Martin Niteretse, Ministre de l'intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique. Il s'est adressé aux chefs de services provinciaux et aux administrateurs communaux, leur demandant d'identifier brièvement les défis rencontrés dans leurs secteurs respectifs. Il a clarifié que ceci était un mandat du Président de la République et qu'il transmettrait donc le rapport tel quel. Pour conclure, il a sollicité une surveillance constante des activités irrégulières et a insisté sur la nécessité d'être toujours prêts à se défendre contre d'éventuelles attaques de Kagame, qui pourrait essayer de frapper le Burundi depuis la Tanzanie ou le Congo. Il a réitéré les propos du Président de la République. Selon son discours, si Kagame lançait une offensive sur Bujumbura via le Congo, même avec une seule balle, les Burundais se dirigeraient vers Kigali par Kirundo. Ce trajet ne prendrait que trois heures à pied.

De plus, d'après ses investigations, le ministre a découvert des cas de fraude concernant l'exportation de maïs vers la Tanzanie, mais a finalement révélé que ce maïs était en réalité détourné vers le

Rwanda. Si la Tanzanie souhaite se procurer du maïs, elle l'achètera au tarif habituel, indiquant qu'il

a déjà établi des contacts avec des officiels tanzaniens.

I.4. CONTEXTE HUMANITAIRE

Fermeture du site de transit de Rugombo : les réfugiés congolais livrés à leur sort

En date du 25 mars 2025, le site de transit des réfugiés congolais à Rugombo, en province de Cibitoke, a été fermé inopinément, plongeant des centaines de personnes dans une situation désespérée. Face au refus des réfugiés d'être relocalisés à Musenyi, dans la province de Rutana, un site aux conditions sanitaires déplorables, les autorités burundaises ont mis fin à leur hébergement temporaire. Privés de toute assistance humanitaire, ces réfugiés sont désormais contraints de retourner en RDC, au péril de leur vie.

Le terrain de football de Rugombo, qui servait de refuge temporaire à ces Congolais fuyant les violences dans le Nord et Sud-Kivu, est désormais désert. Les autorités burundaises ont ordonné sa fermeture immédiate, plaçant les réfugiés devant un choix tragique : un retour dangereux en RDC ou une relocalisation dans des conditions inhumaines à Musenyi.

Depuis le 15 février 2025, ces réfugiés, originaires de Kamanyola, Katogota, Luvungi, Bwegera, Luberizi, Rwenena, Mutarule, Sange, Kiliba et Uvira, avaient trouvé refuge à Rugombo, fuyant les affrontements entre l'armée congolaise, soutenue par des militaires burundais, et les rebelles du M23.

Le projet de relocalisation à Musenyi, dans la commune de Giharo, province de Rutana, a suscité une

II. DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II.1. DROIT A LA VIE

I.1.1. Des personnes tuées suite au règlement de compte

Une femme tuée en commune et province Cankuzo

En date du 29 mars 2025, vers 18 heures, au quartier Ndava IV, en commune et province Cankuzo, Anatolie Ndimurukundo, âgée de 38 ans a été tuée à l'aide d'un coup de machette par Léonard du même quartier. La victime est accusée qu'elle était en train de lui voler du maïs. Selon des sources sur place, Anatolie Ndimurukundo est morte sur le champ et son corps a été conduit à la morgue de l'Hôpital de

vive opposition. Les réfugiés dénoncent l'insalubrité du site, le manque d'eau potable, de nourriture et de matériel de couchage. Malgré leurs plaintes, le HCR et les autorités burundaises ont maintenu leur décision.

Le gouverneur de Cibitoke, Carême Bizoza, a déclaré que, bien que personne ne puisse être contraint à une relocalisation forcée, les mouvements transfrontaliers de réfugiés ne sont pas autorisés. Un responsable du HCR, sous couvert d'anonymat, a justifié cette décision en invoquant les protocoles internationaux qui exigent que les réfugiés soient éloignés d'au moins 150 kilomètres de la frontière.

Face à cette impasse, de nombreux réfugiés ont entrepris un retour périlleux vers la RDC. Certains ont traversé la rivière Rusizi, frontière naturelle entre le Burundi et la RDC, s'exposant aux risques de noyade et aux attaques de crocodiles et d'hippopotames. D'autres, originaires d'Uvira et Sange, ont été transportés par bus et véhicules militaires vers les postes-frontières de Gatumba et Kaburantwa, dans la commune de Buganda.

Malgré les promesses de protection des organisations internationales, cette fermeture brutale met en lumière la détresse des réfugiés congolais et l'incapacité des autorités à leur offrir une prise en charge digne et sécurisée.

Cankuzo. L'auteur de ce crime a pris la fuite après avoir commis ce crime. La victime portait au dos un nourrisson de 3 mois et était mère de 5 enfants.

Une personne tuée en commune et province Buzanza

Une information reçue par la Ligue Iteka le 24 mars 2025 révèle qu'en date du 23 mars 2025, sur la colline Muyange, dans la commune et province de Buzanza, Boniface Sibomana, un boucher de 32 ans

appartenant au parti CNDD-FDD, a été accusé d'avoir tué par coup de couteau son frère cadet, Schadrack Ndayizeye, âgé de 25 ans, suite à un conflit concernant une dette de 2 000 Fbu. Trois jours après l'incident, l'individu recherché reste introuvable, ce qui provoque inquiétude et colère parmi les résidents, qui suspectent une protection de la part des autorités locales.

D'après un témoin oculaire, la veille de l'incident, une première altercation s'était produite entre les deux frères à propos de cette somme d'argent. Le dimanche matin, lorsque Schadrack a retrouvé Boniface chez lui, la tension a augmenté. Une violente dispute a éclaté, au cours de laquelle Boniface aurait utilisé un couteau pour poignarder son frère au niveau de la poitrine. Les voisins, alertés par des cris, ont assisté sans pouvoir intervenir à la scène. Malgré leurs tentatives de lui porter secours, Schadrack Ndayizeye n'a pas survécu à ses blessures sur place.

Après le meurtre, Boniface Sibomana s'est rapidement évadé et reste en cavale. La police a lancé une enquête et a mis un voisin en détention pour l'interroger en tant que témoin. Néanmoins, la population

1.1.2. Des corps sans vie retrouvés

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune et province Rumonge

En date du 27 Mars 2025, sur la colline Birimba, commune et province de Rumonge, un corps sans vie d'un nouveau-né en décomposition, a été découvert dans la soirée par des enfants qui étaient en train de jouer dans une parcelle vide. Des témoins sur place indiquent que les enfants ont vu beaucoup de mouches au tour de ce corps emballé dans un sachet et ont signalé les habitants proches. Nos sources indiquent que ce corps a été évacué par des agents de la croix rouge en collaboration avec l'administration à la base dont Manassé Gafasha, chef de la colline Birimba pour procéder à son enterrement.

Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 29 mars 2025, un corps sans vie d'un homme non encore identifié d'une trentaine d'années, décapitée à la machette, a été retrouvé sur la 9^{ème} transversale de la colline Rusiga, à proximité

locale critique l'inaction des autorités pour appréhender le suspect. Certains résidents accusent explicitement des responsables locaux de couvrir Boniface en raison de son statut d'influent membre des Imbonerakure. "Il aurait dû être arrêté immédiatement, mais personne ne semble le rechercher activement," témoigne un habitant souhaitant garder l'anonymat.

Ce meurtre a instauré une atmosphère de peur et de frustration au sein de la communauté de Muyange. De nombreuses voix s'élèvent pour exiger justice, indépendamment de l'influence du suspect. Les autorités administratives et policières affirment que l'enquête est en cours et que toutes les mesures sont prises pour retrouver Boniface Sibomana. Toutefois, le silence entourant cette affaire soulève des doutes quant à l'impartialité de la justice locale. "Nous voulons que la loi soit appliquée à tous, sans exception," affirme un voisin. L'affaire continue de susciter de vives réactions à Bubanza, exerçant une pression croissante sur les autorités pour qu'elles procèdent rapidement à l'arrestation du suspect et éclaircissent ce drame qui a perturbé la tranquillité de la population.

du bureau provincial et de la rivière Nyamagana, non loin d'une position érigée dans cette localité par les membres de la jeune Imbonerakure.

Selon un témoin oculaire, sa moto neuve, retrouvée intacte sur les lieux, suggère que le meurtre pourrait être lié à une tentative de vol qui a mal tourné. Cependant, de nombreux habitants soupçonnent l'implication des jeunes Imbonerakure, régulièrement cités dans des affaires similaires.

Selon une source sécuritaire, l'homme a été tué à moins de 500 mètres du bureau provincial et non loin de la rivière Nyamagana. Les forces de l'ordre, alertées de cette découverte, ont immédiatement ouvert une enquête. La dépouille a été transférée à la morgue de l'hôpital de Cibitoke, tandis que les autorités policières appellent la population à collaborer pour identifier les responsables.

Des témoignages recueillis sur place soulignent que les jeunes Imbonerakure sont souvent mentionnés dans des affaires similaires, notamment des meurtres récents dans la région. Une source locale

affirme avec insistance que ces jeunes seraient impliqués, d'autant plus que le crime s'est déroulé à proximité de leurs positions établies sur les rives de la rivière Rusizi, à la frontière avec la RDC.

Les habitants, inquiets face à la recrudescence de ces actes de violence, appellent les autorités à mener des enquêtes approfondies et à garantir la sécurité dans la région

Un corps sans vie retrouvé en commune Bugendana province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 mars 2025 indique qu'en date du 20 mars 2025, vers 6 heures, dans la vallée Nyamasagwe séparant les collines Murayi de la commune Giheta et

1.1.3. Enlèvements et/ou disparitions forcées

Un retraité enlevé en commune Muha, Bujumbura- mairie

Une information reçue par la Ligue Iteka le 24 mars 2025 révèle qu'en date du 22 mars 2025 à Bujumbura, Dominique Ndikumana, ancien employé du ministère de l'éducation, a été enlevé par des membres du SNR. Cet incident soulève de sérieuses préoccupations sur la sécurité des citoyens et sur les méthodes employées par les services de renseignement.

D'après les récits, Dominique Ndikumana, habitant du quartier Nyakabiga III, 8ème avenue, dans la commune Mukaza, se dirigeait vers le centre-ville vers 16 heures pour acquérir des unités Star Times quand il a été intercepté à la sortie du bus par des hommes en civil. Ceux-ci l'ont contraint à entrer dans une camionnette double cabine teintée, sans plaque d'immatriculation, qui s'est dirigée vers la cathédrale Regina Mundi.

Les témoins ont catégoriquement identifié les ravisseurs comme étant des agents des services de renseignement burundais. La famille de Ndikumana est très préoccupée par sa sécurité et son bien-être, craignant pour sa vie.

Une personne enlevée en commune et province Muyinga

En date du 23 mars 2025, au rond-point du quartier Mukoni, dans la commune et province de Muyinga, Nkurunziza Schadrack, âgé de 33 ans, coiffeur et originaire de la colline Nyakarama, dans la commune de Bugabira, province de Kirundo, a été enlevé par trois Imbonerakure qui l'ont fait monter dans

Gitongo de la commune Bugendana en province Gitega, un corps sans vie de Haharugira Apollinaire, âgé de 42 ans a été retrouvé. D'après Ndayisaba Manacé, chef de la colline Gitongo, la victime avait passé la soirée du 19 mars 2025 à l'un des cabarets de la colline Murayi. Ce chef collinaire précise que la victime a été assassinée par des inconnues et ajoute qu'il était accusé de sorcellerie par la population de toute la colline ainsi que les membres de sa famille. Sa tête a été écrasée à l'aide des machettes, selon ce chef collinaire. Les frères de la victime dont Twagirayezu Jean Marie et Hatungimana Zéphyrin ainsi que son épouse Seconde avaient été arrêtés et détenus au cachot de Bugendana pour les enquêtes mais ont été relâchés en date du 27 mars 2025 et l'affaire a été classée sans suite.

un véhicule TI immatriculé CA 0444 appartenant à un certain Basabose Antoine. D'après des témoins de la localité, le chauffeur, surnommé Kinyenyi, travaillait pour Shabani Nimubona, chef des Imbonerakure dans la province de Muyinga, connu pour de nombreuses violations des droits humains dans cette province. Le véhicule a pris la direction de Gitega, mais sa destination finale reste inconnue. Les membres de la famille expriment leur inquiétude concernant la sécurité de leur proche tant qu'ils n'auront pas d'informations sur son lieu de détention.

Une personne enlevée au centre-ville de la province Gitega

En date du 24 mars 2025 entre 10h30 et 11heures, au centre-ville Gitega tout près du centre culturel American Corner, Mfitye Emmanuel âgé de 65 ans, retraité et membre du parti MSD a été enlevé par des hommes en tenue policière et deux autres en tenue de la garde spéciale des Institutions (API). Selon un témoin oculaire, ces policiers dirigés par Venant Ndayishimiye, responsable provincial du SNR étaient à bord du véhicule sans plaque d'immatriculation, à vitres teintées. Au moment où cet homme était tout près de son domicile, ces policiers sont venus brutalement, l'ont pris et l'ont embarqué manumilitari puis le véhicule a pris la route Gitega-Bujumbura. Jusqu'à présent, ses proches se demandant si le véhicule aurait continué vers Bujumbura où s'il aurait retourné vers le bureau de la documentation à Gitega.

II.2. INTEGRITE PHYSIQUE ET/OU MENTALE

I.2.1. Des personnes arrêtées arbitrairement

Un chef de rue arrêté en commune Muha, Bujumbura-mairie

Une information parvenue à la ligue Iteka indique que le 18 mars 2025, une femme surnommée "Computer" a été victime d'une agression violente à Kinanira II. Vers minuit, elle a été tabassée par un certain Olivier et jetée dans un caniveau rempli d'eau de pluie. Les cris de la victime ont alerté les personnes vivant à proximité, qui ont prévenu la police. Celle-ci, aidée par Libérât Kadwinda, chef de la 16ème avenue, a arrêté Olivier et évacué la victime vers le poste de police Kinanira II(Kwa Vyisi) et il est retourné à la maison pour dormir en attendant de suivre le dossier le lendemain. Cependant, dans une décision surprenante, la police a renvoyé la victime sur les lieux du crime, où elle a été à nouveau agressée par le frère d'Olivier qui l'a jetée encore dans le caniveau, comme le confirment les personnes qui étaient présentes.

Le lendemain, les deux frères, les policiers et Kadwinda se sont présentés à la police de la zone Musaga pour interrogatoire. Le chef de poste de Kinanira II, Emmanuel Ndayikeza, a failli être arrêté par le chef de poste Musaga, mais une haute autorité a refusé son arrestation. Les policiers ont tenté de contacter Kadwinda pour les aider à éviter les conséquences de la mort de la victime, mais il a refusé. Ce refus a conduit les policiers à corrompre les témoins, permettant ainsi l'emprisonnement de

Kadwinda, avant qu'il ne soit libéré quelques jours plus tard. Ce dossier soulève des questions sur la corruption et l'abus de pouvoir au sein des forces de l'ordre.

Une personne arrêtée en commune et province Muyinga

En date du 24 mars 2024, au bureau de l'OPJ Muyinga, situé dans la commune et province de Muyinga, Siniremera Theodore a été interpellé et placé derrière les barreaux dans les cachots de la PJ Muyinga par un OPJ nommé Gérard, surnommé Gasongo. D'après des témoins locaux, la victime se présentait à l'invitation de cet OPJ concernant un conflit foncier l'opposant à un individu du nom de Mwarabu.

Le 27 mars 2025, lors d'une visite du procureur de la République près du TGI Muyinga, la victime a été libérée après que des alertes aient été lancées, le magistrat ayant constaté qu'une cellule de 2m sur 2m abritait plus de 200 détenus. Il a pris la décision de libérer plusieurs d'entre eux, incarcérés pour des affaires civiles. Les prisonniers des cachots de Muyinga rapportent qu'ils souffrent de maladies nosocomiales à cause de la longue durée passée en position debout dans ces lieux de détention, n'ayant même pas la possibilité de s'asseoir en raison du nombre excessif de personnes dans une cellule aussi exiguë.

I.2.2. Viols

Une fille violée en commune Butaganzwa province Kayanza

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 28 mars 2025 indique qu'en date du 17 mars 2025 à la sous-colline Ngara, colline Musema, commune Butaganzwa, province Kayanza, vers 18h30, I O âgée de 5 ans, écolière en maternelle à l'Ecofo Musema, a été violée par Nsengiyumva Emmanuel, âgé de 33 ans. Selon les parents de la victime, l'enfant jouait avec les autres quand l'auteur de la violence l'a appelée et l'a introduite derrière une maison inhabitée pour la violer. Les parents de la victime ajoutent aussi qu'après quelques minutes, ils ont vu l'enfant venir à la maison en pleurant et a dit

que quelqu'un l'a violée et que si elle le dénonce, il lui fera du mal. Ce dernier a pris fuite cette nuit-même mais a été attrapé le lendemain par la police. Gardé d'abord au cachot de la commune Butaganzwa il a ensuite été transféré au cachot du commissariat de police à Kayanza. La victime a été évacuée à l'hôpital Musema pour l'expertise médicale la même nuit

Une femme violée en commune Kabarore province Kayanza

En date du 25 mars 2025, vers 5 heures, sur la colline Rukere commune Kabarore province Kayanza, Stany Nimubona âgé de 30 ans, s'est suicidé après avoir violé sa propre mère de 50 ans. Selon un

témoin oculaire, dans la matinée de ce jour, la femme de Stany s'est levée très tôt comme d'habitude pour aller chercher les marchandises. Après son départ, son fils Stany a envoyé un message à sa mère en lui disant de se dépêcher urgemment pour le voir. La mère s'est dépêchée et à son arrivée, son fils Stany lui a donné un gobelet de bouillie et à sa première prise, la mère a été emportée par un sommeil profond. Elle a été réveillée après 1 h vers 6 heures par le bruit des enfants de Stany car eux aussi se sont réveillés en trouvant leur père pendu sur la corde au salon et leur grand-mère endormie dans les fauteuils. La mère, après s'être réveillée, s'est trouvée violée et a remarqué que c'est son fils qui l'avait fait.

Une femme violée en commune et province Ngozi

Une information reçue par la Ligue Iteka le 24 mars 2025 révèle qu'en date du 23 mars 2025, sur la colline Kambati, dans la zone Mivo de la province de Ngozi, une femme de 50 ans nommée N G a subi un viol de la part de son fils Nshimirimana, âgé de 30 ans, qui vit chez ses parents. D'après des témoins locaux, le suspect avait consommé des drogues, avait expulsé son père et avait menacé sa mère avec un couteau. L'auteur du viol a été appréhendé et placé en détention dans le commissariat de la zone Mivo pour une enquête approfondie. Le viol a été attesté à l'hôpital de Mivo où la victime a été soignée.

Une élève violée en commune Buyengero, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 mars 2025 indique qu'en date du 20 mars 2025, sur la colline Nkizi, commune Buyengero, province de Rumonge, une fille nommée L M, âgée de 16 ans, originaire de la même colline et élève a été victime de viol commis par Pierre Tuyisenge, cultivateur, âgé de 22 ans. Il l'a violée quand il l'a trouvée dans un champ puis l'a tirée vers la brousse. Cette dernière a crié et les passants ont porté secours. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de police Buyengero puis transféré au commissariat provincial de police de Rumonge en date du 25 mars 2025. Quant à la survivante, elle a été conduite au centre Humura pour la prise en charge holistique.

Une fille violée en commune et province Rumonge

En date du 25 mars 2025, sur la colline Gishasha, commune et province Rumonge, M N âgée de 17 ans de la même colline, a été victime de violée par Jean Marie Bizoba, Imbonerakure du parti au pouvoir qui l'a surpris quand elle allait au champ pour récolter le manioc. La victime a été secourue par les gardiens de palmiers. La victime a été amenée au centre Humura pour la prise en charge holistique et le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police de Rumonge.

III. DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

III.1. Droit du travail

Appel aux chômeurs de rejoindre le parti CNDD-FDD pour avoir de l'emploi, en commune Nyabitsinda, province Ruyigi

En date du 24 mars 2025, sur la colline Ndagiye, commune Nyabitsinda, province Ruyigi, s'est tenue une réunion dirigée par Thérèse Ndikumana, représentant communal du parti CNDD-FDD à l'intention des chercheurs d'emploi. Cette réunion avait pour objectif de les interpeller à participer aux différentes activités organisées par le parti CNDD-FDD y compris les prochaines propagandes et la participation aux séances de renforcement de l'apprentissage du défilé prévu le 12 avril 2025, le jour de démonstration de force de jeunes affiliés au parti CNDD-FDD de la nouvelle commune de Gisuru.

Suspension des activités des Agences de transport en province Ngozi

Depuis le 25 mars 2025, dans la province de Ngozi, aucune des cinq agences de transporteurs (Volcano, Kirezi, Tramwex, Modern Cost et Asante Yesu) n'a fonctionné pendant cinq jours. D'après des témoins locaux, les dirigeants de ces agences affirment manquer de carburant. Ils expliquent que s'ils acquièrent du carburant sur le marché noir, à un coût très élevé, avoisinant 20 000 Fbu le litre, ils ne peuvent pas maintenir les tarifs fixés par le gouvernement. Ils précisent qu'en cas d'augmentation des prix de transport, ils encourent des sanctions

sévères. Leur travail est suspendu jusqu'à ce que les stations approvisionnant ces agences soient réapprovisionnées ou que le gouvernement ajuste à la hausse les tarifs de transport

par passager. En attendant, les minibus appelés Hiace ou les petites voitures Probox demandent entre 40 000 et 60 000 Fbu pour le trajet Ngozi-Bujumbura.

III.2. Droit à l'éducation

Contributions forcées en milieu scolaire dans la direction provinciale de l'enseignement en province Makamba

Une décision a été prise par les hautes autorités de la province de Makamba pour rassembler du maïs afin d'aider la population de Kirundo touchée par la famine. En conséquence, tous les responsables communaux de l'éducation ont organisé une collecte obligatoire de maïs auprès des élèves, allant jusqu'à expulser ceux qui n'avaient pas réussi à apporter quelque chose, le 21 mars 2025, dans toutes les directions communales. Chaque élève devait fournir 1 kg; ceux qui étaient éloignés de leurs familles ont dû se rendre au marché, réduisant ainsi leurs rations. Ce qui est préoccupant, c'est que le stock réuni est entreposé dans les bureaux du parti CNDD-FDD au lieu d'être placé dans une salle communale ou un espace public reconnu. Concernant la population, chaque colline doit fournir 30 kg et celles-ci apportent également les quantités recueillies aux mêmes lieux, ce qui doit être surveillé de près. La direction provinciale de l'éducation de Makamba respecte la directive des hautes autorités.

III.3. Droit à la santé

L'épidémie de la dermatose nodulaire en province de Bururi

Depuis deux mois, la dermatose nodulaire s'est déclarée en province de Bururi. Dix vaches sont mortes et une vingtaine présente des symptômes de cette épidémie. Vingt et une vaches dans la commune Bururi, 22 dans la commune Matana et 78 vaches ayant les signes de cette épidémie ont été

Participation forcée des élèves aux activités politiques du parti CNDD-FDD en commune et province Cankuzo

En date du 22 mars 2025, tous les élèves des établissements scolaires du centre urbain de Cankuzo, qu'ils soient publics ou privés, y compris le Lycée communal de Cankuzo, l'École paramédicale de Cankuzo, le Lycée Stan Food de Muterero, l'ETS Cankuzo, le Lycée Espoir de Cankuzo, le Collège Pleine Evangile de Cankuzo, l'ECOFO Cankuzo I et l'École Lueur des Élités, depuis la 7ème année et au-delà, ont été contraints de se rendre au stade de Buhumuza sans exception, dans le but d'apprendre l'idéologie du parti CNDD-FDD et d'élire ce dernier aux prochaines élections sans exception. Dans certaines écoles, comme le Lycée Communal de Cankuzo, des appels ont été effectués pour identifier les absences. À la tête de l'apprentissage de cette idéologie se trouvaient Béatrice Hakizimana, DCE Cankuzo et le conseiller socio-culturel du gouverneur, Evelyne Tuyisenge. Pour certains, cela constitue une fraude électorale, tandis que d'autres considèrent cela comme une intimidation en violation de la loi électorale. C'est également une forme de propagande anticipée.

recensées dans la commune Songa.

Selon les sources provenant de la DPAE Bururi, les médicaments et les vaccins sont disponibles. Les administratives dans la province de Bururi ont déjà interdit la circulation des bovins sur les collines. Elles demandent aux éleveurs de garder leurs troupeaux dans les étables pour éviter la propagation de cette épidémie.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Ligue Iteka dénonce avec fermeté la détérioration persistante des droits de l'homme au Burundi et condamne l'impunité des auteurs de crimes. Face à cette situation alarmante, la Ligue Iteka lance un appel urgent pour que les autorités burundaises prennent des mesures immédiates pour mettre fin à ces violations et garantir la justice et l'égalité pour tous les citoyens :

Au Ministère de la Justice :

- ⇒ De renforcer des mécanismes judiciaires et d'enquête impartiaux pour enquêter de manière impartiale sur les actes de violation de droits humains et punir les coupables ;

A la police :

- ⇒ D'enquêter et de poursuivre activement, juger et punir conformément à la loi les auteurs des crimes commis, notamment ceux perpétrés par les Imbonerakure et les policiers quels que soient leur rang ou leur statut.

Au HCR et autres ONG humanitaires :

- ⇒ De renforcer les infrastructures et l'accès aux services de base pour les réfugiés congolais en vue de garantir leur sécurité, santé et leur bien-être.